



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2008/L.21
9 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-neuvième session
Poznan, 1^{er}-10 décembre 2008

Point 8 b) de l'ordre du jour
Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto
Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations
géologiques au titre des activités de projet du mécanisme
pour un développement propre

Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques au titre des activités de projet du mécanisme pour un développement propre

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note: 1) de la synthèse des vues exprimées au sujet de questions ayant un rapport avec l'étude du captage et du stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre¹; 2) des vues des Parties et des organisations non gouvernementales accréditées sur, notamment mais non exclusivement, les questions technologiques, les questions méthodologiques, les questions juridiques, les questions de politique générale, les questions financières et d'autres questions²; et 3) du rapport de synthèse établi sur la base de ces nouvelles communications³.
2. Le SBSTA a examiné les conclusions et le projet de décision proposé par la Présidente. Toutefois, il n'est pas convenu d'adopter ces conclusions et n'a donc pas pu achever l'examen de cette question.

¹ FCCC/SBSTA/2008/INF.1.

² FCCC/SBSTA/2008/MISC.10 et observations communiquées par des organisations non gouvernementales, dont le texte peut être consulté à l'adresse suivante: http://unfccc.int/parties_and_observers/ngo/items/3689.php.

³ FCCC/SBSTA/2008/INF.3.